L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 10 NOVEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Sizer & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et souliers.

La situation financière de la France.

Nos dernière journaux de Paris ont donné l'analyse complète de l'éloquent discours du ministre des finances. La Chambre a couvert d'applaudissements ce brillante péroraison. Nous croyons devoir la publier en entier, d'après la sténographie officielle :

A l'heure qu'il est, la situation financière est excellente. L'exercice en cours, déduction faite non seulement de tous les crédits supplémentaires votés, mais même de ceux demandés et qui ne sont pas votés, présente un excédent de 29 millions. Si l'on tient compte des annulations probables en fin d'exercice, on peut prévoir que le budget de 1892 se soldera par un excédent d'au moins 70 millions. Et si je dis 70 millions, c'est que je tiens à rester au-dessous de la vérité.

Notre dette flottante est à présent de 1 milliard environ. Elle était la même au mois d'octobre de l'année dernière; pendant les dix dernières années, elle a été en moyenne de 1,046 millions, et pendant les cinq dernières années elle était de 1,026 millions. Vous voyez qu'elle est inférieure au chiffre moyen normal. Enfin, nous avons en caisse des disponibilités qui sont supérieures à 300 millions—exactement 312 millions.

Certes, messieurs, je ne prétends pas qu'il n'y ait qu'à se croiser les bras, à ajourner les réformes faites jusqu'ici et à ne pas persister dans la voie où nous sommes entrés; mais je prétends que le budget tel qu'il est, et la situation financière telle qu'elle se présente sont de nature à désarmer les critiques—j'entends les critiques de bonne foi et non point les critiques de parti pris, que peut inspirer l'opposition politique; celle-ci, on ne peut le désarmer jamais et nous pourrions bien longtemps discuter sans jamais la voir disparaître.

Il est toujours facile d'ajourner un budget de plus de 3 milliards, de formuler des critiques de détail, d'en signaler le complexité, d'en condamner la lourdeur, d'y critiquer l'absence de réformes hardies.

Dans un tel débat, l'art de grouper les chiffres, le talent d'exciter de l'ensemble un article, un point spécial, suffisent pour donner aux critiques une apparence de force hors de proportion avec leur portée réelle.

On pourrait consacrer de longues séances à une discussion semblable, sans que jamais le sujet fût épuisé et peut-être aussi sans que du choc des opinions, de l'apparente contradiction des chiffres et des divergences d'appréciation, il jaillisse une suffisante lumière. Mais n'est-il pas permis de laisser, pur un instant dans l'ombre les chiffres et les détails pour jeter de plus haut un regard sur l'ensemble des faits et opposer aux critiques dirigées contre la gestion républicaine du gouvernement de la République, ce qui a été fait pour ce pays depuis la fatale année qui marqua nos malheurs.

Messieurs, voici vingt et un ans que la République existe. C'est la première fois, depuis la révolution française, qu'un régime politique atteint une telle durée. La troisième République a atteint et dépassé sa majorité.

Le moment serait venu de lui rendre des comptes de tutelle.

S'il était vrai que les finances du pays aient été gérées avec prodigalité, avec incapacité, avec imprévoyance, les institutions républicaines seraient elles affermies à ce point que nous voyons aujourd'hui à l'intérieur les hostilités s'apaiser, au dehors les défiances s'évanouir ?

Ah! messieurs, ce n'était pas un médiocre problème qu'avait à résoudre la génération témoin des désastres de 1870:

Organiser une grande démocratie de 38 millions d'âmes, la doter des institutions les plus libres, la faire vivre et prospérer, la doter de l'armée nécessaire pour défendre l'indépendance nationale, élever la culture intellectuelle et morale des nouvelles générations, compléter l'outillage industriel du pays, ses voies de transport, encourager le commerce et l'agriculture, et faire cet effort si difficile, si soutenu, sans compromettre le grand ressort de toute entreprise dans les temps modernes, le crédit public.

Comment a-t-il été résolu, ce problème si redoutable, si difficile, tel que peut-être jamais aucun peuple n'a su à son profit en peser un poids aussi lourd sur ses épaules ?

Est-ce que jamais, sous aucun régime, en aucun temps, la France a organisé une armée plus nombreuse, plus puissante, mieux exercée, plus strictement conformée dans ses vaisseaux, que l'admirable armée que nous a donnée le service obligatoire et qui confond dans ses rangs tous les enfants de la patrie française sans distinction ? (Applaudissements au centre et à gauche.)

A quelle époque de notre histoire l'instruction publique a-t-elle été plus largement dotée, plus libéralement ouverte à tous ? Le réseau de nos voies de communication, doublé depuis 1870, s'étend encore chaque jour; la vie est rendue à nos canaux; l'outillage de nos ports s'achève; la circulation postale et télégraphique s'accroît sans cesse.

Certes, au peuple qui a fait un si gigantesque effort serait on en prétendre par le crédit public. Eh bien, est-ce que le crédit public, ce grand levier, a été atteint ? Jetez les yeux autour de vous, rappelez-vous des faits qui datent d'hier.

Au commencement de l'année, le pays avait besoin de 800 millions et l'épargne française les lui a donnés.

Il lui a demandé à un cours qu'aucun régime précédent, qu'aucun emprunt n'avait jamais atteint, et l'on a répondu en mettant à la disposition de la France 14 milliards. Et, cet effort fait, est-ce que le marché s'en est trouvé paralysé ? Non, et telles sont ses ressources, qu'après avoir supporté encore des opérations d'ordre privé qui prélevaient cependant des centaines de millions, ce marché français, qui reste un objet d'envie pour ceux qui n'en sont fermé l'accès par leur politique (Applaudissements), a pu encore mettre à la disposition d'une puissance amie des sommes six ou sept fois plus considérables que celles qu'elle demandait d'emprunter à l'épargne française. (Nouveaux applaudissements.)

Laissant donc de côté toutes les argutions, toutes les petites discussions, il nous est permis de dire que la situation de la République française est claire, nette, qu'elle éclate au grand jour, et qu'on peut dire d'elle ce qu'au commencement du siècle Bonaparte disait de la première République : "Aveugle qui ne la voit pas."

Et, si j'ai eu devoir retracer à grande traits devant vous ces faits réconfortants, conclusion, ce n'est pas pour en reporter le mérite à tel ministère, à telle majorité; non, c'est à la France elle-même, à ce peuple qui, mûri par ses malheurs, a voulu rester maître de ses destinées et qui peut bien revendiquer comme son œuvre propre ce relèvement qui lui rend la confiance et l'espoir. C'est lui qui a réalisé ces grandes choses, et j'ai bien le droit de les constater, parce que, dans mon cœur comme celui de tous les Français, elles ont fait jaillir une étincelle de fierté nationale. (Double salve d'applaudissements à gauche et au centre. — L'orateur, en regagnant le banc des ministres, reçoit des félicitations.)

Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Catarrhes, causés par un sang appauvri, sont guéris par la Salsaparille d'Ayer.

Le Sirop de Ducongé.—Ce remède bien connu et d'une valeur réelle pour la toux, les rhumes et le croup est aussi populaire que jamais. Il est infaillible et est aussi suave, aussi agréable au palais que l'ambroisie des dieux. En vente chez tous les pharmaciens, $1 00 la bouteille.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Orléans, du 7 novembre :

LES RÉCOLTES DE LA PAROISSE IBERVILLE.

Notre correspondant ne donne pas un compte-rendu complet des parties de la paroisse qu'il a visitées, puisqu'il a omis plusieurs des grandes habitations.

—MM. J. A. Bertheloit & Cie, sur les habitations Chatham et Claiborne, ont 525 acres de cannes de plant, 350 de bonnes souches, 350 de mauvais mais. Ces messieurs ont fait, l'an dernier, 1,555,000 livres de sucre.

Le rendement de la récolte, cette saison, est de 1,200 livres à l'acre. Le jus des cannes pèse 9 degrés Baumé. Le gérant de l'habitation est M. Lestere Fremain.

—Les améliorations, cette année, consistent en un fourneau à bagasse et deux nouvelles chaudières. Deux puits donnent de l'eau en quantité suffisante aux besoins de l'habitation.

—M. J. S. Tuttle, sur l'habitation Laurel Ridge, a commencé la fabrication du sucre de 438 acres de cannes de plant et de 225 acres de souches; il a eu une bonne récolte de mais sur 125 acres.

M. Tuttle a fait l'an dernier 1,503,000 livres de sucre. Cette saison, il obtiendra en moyenne 23 tonnes par acre, pesant 9 degrés Baumé.

M. W. N. Gilbert est le gérant de Laurel Ridge, ayant pour assistant M. Horace Green.

—Sur l'habitation Alhambra, MM. Zenberbier et Rebau, ont commencé la roulaison de 295 acres de cannes de plant et de 400 acres de cannes de souches. Ces messieurs ont récolté 225 acres de bon mais. Il ont fait, l'an dernier, 2,000,000 de livres de sucre. Ils obtiendront, cette saison, 130 livres de sucre par tonne de cannes. M. J. D. Martinez est le gérant de l'habitation et M. J. D. McDonald, l'assistant.

—L'habitation Cora, à M. C. J. Meyer, est dirigée par M. D. Castex, qui roulera ses cannes à l'habitation Avondale.

Nous ne connaissons pas la quantité de cannes de plant, mais M. Castera a 87 acres et demi de souches. Il a obtenu 6,200 barils de mais. Le jus de leurs cannes pèse, jusqu'aujourd'hui, 8 degrés Baumé. M. H. Hayne est le chimiste.

—L'habitation Avondale, qui, depuis plusieurs années, est dirigée par M. J. S. Earle, assisté de M. G. Beckngl, a commencé la roulaison de 300 acres de cannes de plant et de 200 acres de souches. On y a fait une importante récolte de bon mais.

L'année dernière, les deux habitations ont produit 2,500,000 livres de sucre raffiné.

Le rendement de la canne sur Avondale est de 32 tonnes, à l'acre, qui donnent une moyenne de 135 livres de sucre à la tonne. Le jus pèse 8.8 degrés Baumé. Cinq fermiers cultivent la canne et la vendent à la tonne.

—M. Wm Batt, sur l'habitation Texas, dont M. Hanan est le gérant, a commencé la roulaison de 150 acres de cannes de plant et de 250 acres de souches. Il a fait 840,000 livres de sucre, l'an dernier.

Cette année, il obtient un boucaut et demi de sucre, par acre, et le jus pèse 9 degrés Baumé.

—M. V. Sauvage, sur l'habitation Ste-Marie, a 25 acres de cannes de plant et 20 acres de cannes de souches. Il a récolté 160 acres de riz, produisant 2,000 sacs.

—M. John A. Collins, qui dirige l'habitation Tally Ho, appartenant à MM. G. U. Murrell et fils, annonce un tonnage faible et une canne dure. La récolte de l'an dernier s'est élevée à 930,000 livres de sucre.

—L'habitation Glenmore, à M. John D. Murrell, est dirigée par M. John A. Foley. La roulaison de 200 acres de plant et de 225 acres de souches est commencée. On a récolté, sur cette habitation, 200 acres de bon mais. On a fait, l'an dernier, 2,057,000 livres de sucre. La moyenne de cette année est de 12 tonnes à l'acre, indiquant 8 3/4 degrés Baumé.

—M. B. Lotz, sur l'habitation Elmer, a 65 acres de cannes de plant et 125 acres de souches. Il a récolté 200 acres de bon mais. Il a fait, l'an dernier, 625,000 livres de sucre. Le gérant est M. John Lotz, qui a pour assistant MM. Mitchel et Léonard Lotz.

—MM. Harrell et Kook, au même endroit, ont 80 acres de cannes de plant et 104 de souches, et 175 acres de beau mais. Ils ont fait, l'an dernier, 413,000 livres de sucre. Leur canne est juteuse, et pèse 9 degrés Baumé.

—Sur l'habitation Doubayne, M. J. E. Seliser a 125 acres de plant, 140 de souches et 150 de bon mais. Cet habitant a fait, l'an dernier, 400,000 livres de sucre.

M. Raphael Beltran, sur l'habitation Olivia, dirigée par M. M. Webre, a 83 arpents de plant, 40 de souches et 50 de mais. Il a obtenu, l'an dernier, 260 boucauts de sucre. Ils obtiennent, cette année, 17 tonnes à l'acre; le jus pesant 9 degrés Baumé.

—L'habitation Le Butte, à M. A. Louvier, a 15 acres de cannes de plant, 10 de souches et 20 mais.

—M. T. T. Allain, sur l'habitation Soulounge, a 14 acres de cannes de plant, 7 de souches et 50 de bon mais.

L'an dernier il a fait 12 boucauts de sucre. Il obtient, cette saison, 16 tonnes de cannes, à l'acre et deux boucauts et demi, en moyenne. M. Allain a loué 260 acres de terre à M. J. D. Bourg, mais il les plantera en riz, l'année prochaine. Cet habitant a entrepris, par contrat, la construction de 150,000 yards cubes de levée dans notre district. Il a, sur son habitation, un magnifique troupeau de bestiaux de Jersey.

—Mesdames Ware et Baker, sur l'habitation Evergreen, dirigée par M. E. Laville, ont commencé la fabrication du sucre de 215 acres de cannes de plant et de 200 acres de souches. Elles ont récolté 125 acres de bon mais. L'an dernier, elles ont obtenu 1,062 boucauts de sucre. Cette saison, la canne donne 23 tonnes à l'acre, avec un rendement de 1 boucaut 3/4. Le jus pèse 7 degrés Baumé.

—Mme E. J. Gay, sur l'habitation St-Louis, à la tête de laquelle est M. Wm Harris, a 1,200 acres de cannes de plant et de souches et 300 acres de bon mais. On a fait, sur cette habitation, 3,600,000 livres de sucre raffiné, l'an dernier. Cette saison, on obtient de 18 à 20 tonnes à l'acre et 150 livres de sucre à la tonne. Le jus pèse de 8 à 9 degrés Baumé.

—M. Barron H. LeBlanc, sur l'habitation Star Pecan, dont M. B. C. LeBlanc, est le gérant, a 150 acres de cannes de plant, 225 de souches et 75 de mais. La canne donne 31 tonnes à l'acre.

—M. E. Décobry, sur l'habitation Irion, a 85 acres de cannes de plant, 75 de souches et 70 de beau mais. Il a obtenu, l'an dernier, 450,000 livres de sucre. Le rendement, cette année, est de 20 tonnes à l'acre, donnant 140 livres à la tonne—le jus pesant 8 degrés. M. F. G. Kleinpeter est le gérant.

—L'habitation Milly, propriété de Mme Pauline Dupuy, dirigée par M. Alfred Hébert, aîné, a 110 arpents de cannes de plant, 115 de souches et 100 de mais. 330 boucauts de sucre, l'année dernière. Le rendement présent est de 15 tonnes à l'acre—le jus pesant 8 degrés Baumé.

—M. Edwin Marionneaux, gérant de l'habitation Belfort, à Mme B. Marionneaux et dis, a 32 acres de cannes de plant, 33 de souches et 50 de mais. 67 boucauts l'an dernier.

M. B. Marionneaux, sur Holly Farm, à 35 acres de cannes de plant, 36 de souches et 32 de mais—108 boucauts, l'an dernier. La moyenne, cette année est de 24 tonnes à l'acre, ne donnant que 85 livres de sucre à la tonne. Le jus pèse de 7 à 8 degrés Baumé.

—MM. Landry et Frères ont 5 acres de cannes de plant, 5 de souches et 12 de mais.

Le *Mascotte*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 7 novembre :

Un homme de bien vient de disparaître de notre communauté et la paroisse entière déplore sa perte. Cette belle et noble nature que chacun lui connaissait et aimait : MICHEL ALCIDE BECNEL, a été enlevé à l'affection de sa famille et de ses co-paroissiens dimanche dernier. Lorsque la nouvelle de cette mort s'est répandue parmi la population de St. Jean-Baptiste, elle a causé une émotion d'autant plus poignante que personne ne s'y attendait, car quelques amis seulement avaient appris sa maladie un moment avant le fatal dénouement. Nous-même, nous espérions le rencontrer en nous rendant ce jour sur la rive droite et ce n'est qu'alors, deux heures avant sa mort, que nous apûmes la triste nouvelle.

Pendant plus de vingt ans nous avons pu juger des qualités admirables qui distinguaient Michel Becnel, et toujours nous avons admiré la supériorité de ce caractère énergique et doux, de cette âme grandiose et généreuse.

Le connaître, c'était l'aimer; car il y a avait dans Michel Becnel de nobles impulsions, des traits de générosité si spontanés, un dévouement si complet à l'amitié, que nul ne pouvait l'approcher sans devenir son ami. C'était lui qu'on consultait aux moments difficiles; c'était à lui qu'on s'adressait dans les circonstances malheureuses, et jamais il n'a su refuser le service ou le conseil qui lui était demandé.

Mais ce n'est pas seulement comme un ami précieux que Michel Becnel est regretté; car il était aussi un citoyen qui se dévouait à la chose publique et s'attribuait la plus lourde part dans la gestion des affaires paroissiales et les administrait supérieurement. C'est grâce à son contrôle de nos affaires que la paroisse St Jean-Baptiste doit de n'être relevée de la pénible condition financière dans laquelle l'avaient plongée la guerre et ses suites.

—Un enfant de M. Olivier Edrington est mort samedi soir, âgé de trois mois.

Lundi soir, dans la partie inférieure de la paroisse, rive gauche, est décédée Mlle Marguerite Conrad, âgée d'environ 80 ans. La mort s'est produite soudainement au cours d'une oppression des voies respiratoires.

Mardi matin, près de l'Eglise St Pierre, Mme Martial Conrad, née Robean, a été trouvée morte dans son lit. Elle était mère de deux enfants.

Aux familles si douloureusement éprouvées par ces pertes nous offrons nos sincères sympathies.

L'*Intérim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 7 novembre :

La compagnie du chemin de fer L. N. O. & T., a mis ses travailleurs à l'œuvre depuis lundi et fait hausser le terrain creusé par la crevasse Nita.

N'ayant pu obtenir le nouveau droit de passage qu'elle demandait, elle a résolu de rétablir sa voie sur le terrain qu'elle occupait avant la crevasse.

Ceci indiquerait que la compagnie a perdu tout espoir de réussite dans son procès intenté aux propriétaires des lieux qu'elle voulait exproprier.

—Mercredi soir, est décédé, en cette paroisse, M. John Chapman, à l'âge de 80 ans.

Doué d'un sursetère affable, le défunt jouissait de l'estime de tous, et était entouré d'un large cercle d'amis qui, aujourd'hui, partagent, avec la famille éplorée, la peine que sa mort a causée.

Un cortège nombreux a accompagné les restes mortels à l'Eglise St-Michel où les funérailles ont eu lieu jeudi soir.

Nous offrons nos compliments de condoléance à la famille.

Si vos cheveux s'éclaircissent et se détrissent, servez-vous de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle leur redonne la vitalité et la couleur.

Belgique.

La Fédération des jeunes gardes des cercles libéraux belges a tenu, le 25 octobre, à Nivelles, son sixième congrès annuel. Sept cents cercles étaient représentés.

La discussion n'a porté que sur les moyens pratiques qui ont amené la cohésion entre les diverses forces libérales.

Voici l'ordre du jour adopté par le congrès :

Les jeunes gardes persistent dans leurs déclarations antérieures et réclament énergiquement la revision immédiate de la Constitution. Elles émettent le vœu de voir l'union du parti libéral se réaliser sur la question du suffrage universel. Elles font appel aux éléments modérés du parti pour qu'ils se joignent avec ardeur au mouvement révisionniste.

Le 26 au soir, l'Association libérale de Bruxelles s'est réunie en vue de discuter la date de la manifestation revisionniste.

M. Haurez présidait. Il a exposé que, depuis la dernière séance de mai, le comité n'avait négligé aucun effort pour faire aboutir la revision. Si le pays est aussi calme, c'est qu'il considère la revision comme faite. Le roi, le gouvernement, les Chambres se sont engagés trop en avant pour reculer. L'Association libérale ne devait pas moins se préoccuper de ce qu'il y a à faire dès la rentrée. Le comité a reçu la proposition d'une manifestation pour l'ouverture des Chambres. Il s'y est rallié sauf en ce qui concerne la date qui, d'après lui, ne devra pas être fixée dès à présent.

Après plusieurs discours, le président a proposé, au nom du comité, l'ordre du jour suivant;

L'assemblée générale de l'assemblée libérale ratifiant la décision prise par le comité d'organiser une manifestation revisionniste d'un commun accord avec tous les cercles libéraux en occupant ayant adhéré à la revision de l'article 47 de la Constitution, décide de faire une propagande incessante pour obtenir la discussion et le vote à bref délai de la proposition Janson et d'organiser en outre dans l'arrondissement de Bruxelles, d'accord avec le parti ouvrier et les partisans du suffrage universel, des réunions pour assurer le triomphe de cette réforme.

Cet ordre du jour a été adopté à la presque unanimité.

Espagne.

La commission de la chambre de commerce de Madrid a rendu visite au ministre des affaires étrangères pour l'entretenir de la question des vins et des traités. Le ministre a déclaré que le gouvernement a ajourné ses résolutions à ce sujet jusqu'à ce que le nouveau tarif des douanes français soit publié comme loi. Il a ajouté que, de toute façon, il avait des motifs d'espérer une solution satisfaisante.

La chambre de commerce de Séville a résolu de se mettre d'accord avec toutes les autres chambres de commerce de l'Espagne sur la question des changes et de proposer ensuite au gouvernement des solutions pratiques. Elle demandera au gouvernement d'insister pour obtenir un traité avec la France et l'engagera, au cas où l'on n'obtiendrait pas de facilités pour l'exportation des vins, à adopter des représailles commerciales.

A propos de la situation financière en Espagne, le *Epoca*, de Madrid, dit :

Le déficit était de 192 millions après l'année de 1888. Il est à présent de 51 millions seulement.

Les dépenses de la guerre en 1886 s'élevaient à 150 millions; elles sont maintenant de 145 millions.

Le même journal ajoute : Pendant les dix dernières années, l'Espagne a réussi à amortir 800 millions.

Yves Hélouri.

Il est question d'élever, à Paris, une statue à Yves Hélouri, seigneur de Kermatin, dont l'Eglise a fait un de ses saints, et qui est mort depuis plus de cinq siècles.

Hélouri a bien mérité sa statue. En Bretagne, il est encore fort honoré. Mais ce que les Bretons voient en lui, ce n'est pas seulement le personnage pieux : c'est le modeste gentilhomme qui se constitue le défenseur des faibles, le protecteur de la veuve et de l'orphelin, et mérite le surnom touchant d'"avocat des pauvres."

Yves Hélouri naquit en 1253, au manoir de Kermartin, près de Tréguier.

Ses premières études furent brillantes; il apprit le droit à Paris, puis à Orléans. A vingt ans, il était reçu maître et aussitôt élu professeur à la Faculté des Arts, mais il revint bientôt à Tréguier, qu'il ne quitta plus. C'est alors qu'il prit la résolution de se mettre au service des déshérités et qu'il voulut appliquer la force d'éloquence aux choses équitables.

La tradition populaire a conservé le souvenir de plusieurs procès où il intervint; l'un des plus célèbres est "l'Affaire des deux marchands," que voici :

"La clientèle d'Yves Hélouri était une pauvre aubergiste qui s'était mise en mauvais cas.

Deux marchands descendus chez elle lui avaient confié une valise, pleine d'écus d'or, disaient-ils, lui enjoignant de ne la remettre qu'à tous deux ensemble, puis, l'un des marchands était venu dire à la veuve : "Mon compagnon m'attend là-dehors; nous partons; donnez-moi vite la valise."

Elle l'avait donnée.

Et le second marchand lui intentait un procès, se déclarant volé par le premier, et réclamant la valise.

Yves Hélouri parut devant le juge.

"Messire, dit-il, cette pauvre veuve a retrouvé la valise, et elle est prête à la livrer, mais d'après la coutume, elle ne la remettra qu'aux deux marchands réunis. Je n'en vois qu'un ici; c'est le plaignant! Où donc est l'autre ?

"Le plaignant, très surpris d'un plaidoyer si inattendu, se troubla, s'embrouilla, finit par s'avouer coupable et même par dénoncer son complice.

"On retrouva la valise; elle contenait de vieux clous; on retrouva même le complice et les deux compères durent avouer qu'ils avaient voulu spéculer sur la veuve."

C'est encore Yves Hélouri qui plaida le curieux procès du pauvre hère souvent raconté par les fabliaux du vieux temps.

Le pauvre hère avait humé le fumet des cuisines en passant devant la maison d'un riche seigneur, et le riche seigneur réclamait des dommages-intérêts : Yves Hélouri reconnut qu'ils étaient dus, mais il demanda au juge de les payer en faisant sonner deux écus dans sa main.

Le juge dut reconnaître que le tintement de la monnaie valait bien le fumet de la viande.

On comprend que la population de la Bretagne ait gardé un véritable culte pour Yves Hélouri; s'était un brave et honnête homme, et cela suffisait pour que son souvenir restât.

Un procès dans lequel Yves Hélouri eut pu mettre toute sa finesse, c'est celui de ce pauvre M. Elijah Havens, habitant la ville de Windsor, dans l'Etat de Connecticut, en Amérique, qui avait été la victime d'une assez curieuse aventure.

M. Elijah Havens s'était rendu chez son barbier, et il ne dissimulait pas un mauvaise humeur. Voilà que, soudain, pendant qu'on le rasait, il crut qu'on lui faisait une entaille à la joue. Une exclamation lui échappe, il se lève et, s'adressant au barbier, lui jette cette insulte :

—Imbécile!

Or, M. Elijah Havens n'avait point été coupé. Il avait fait erreur. Aussi se raccrochait-il déjà pour que le barbier continuât sa besogne, quand celui ci lui déclara nettement qu'offensé dans sa dignité, il n'achèverait pas de le raser. En vain M. Elijah Havens protesta: il fut obligé de se mettre à la porte de la boutique, n'ayant de rasé qu'un seul côté du visage, l'autre étant encore barbouillé de savon.

C'est alors que M. Elijah Havens dut regretter de n'avoir pas pour barbier celui qui méritait cette épigramme adiabre :

Laubin, mon barbier et le vôtre,
Rase avec tant de dignité
Que tandis qu'il rase un côté,
La barbe repousse de l'autre.

Toujours est-il qu'un procès eut lieu, car M. Elijah Havens réclamait des dommages intérêts à son barbier, nommé Dibbles, attendu qu'en le forçant à se promener dans les rues de Windsor avec sa barbe à moitié faite, il l'avait exposé à la risée publique et avait ainsi nuit à sa considération.

Les débats furent, vous le pensez bien, plaisants, et un grand nombre de témoins furent interrogés, et quelques-uns de leurs dépositions firent beaucoup rire la public, et même les juges.

Finalement, après les plaidoiries des avocats, débitées avec la même gravité que s'il se fût agi d'un crime capital, le Tribunal rendit le jugement suivant :

"Il est indubitable que Dibbles s'est rendu coupable de rupture de contrat en n'achevant pas de raser son client, mais il est non moins indubitable qu'il y a eu une grande provocation de la part de M. Havens; néanmoins, le Tribunal se trouve obligé d'infliger une amende au barbier, mais il le réduira au minimum, car, il ne peut vraiment pas le blâmer d'avoir maintenu sa dignité personnelle."

En conséquence, le barbier fut condamné à deux dollars d'amende et aux frais.

Marié par le Rév. H. C. Rigaut, à la Cathédrale St-Louis, DR A. L. PLOUCH à Miss MARIE LOUISE ANDRÉ, fille de feu F. André, tous deux de cette ville.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le Tokalon To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
128 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—

Glace! Glace! Glace!

Des contrats d'été et d'hiver avec les colporteurs et les consommateurs seront conclus à des prix.

Ne faites aucun contrat avant de nous voir.

MUNICIPAL ICE WORKS,
Rues Market et Levée.

10 nov—3f

Le Crescent Democratic Club donnera au public les résultats des élections de ce jour, des dix-sept wards de la Paroisse d'Orléans, par des vues stéréoscopiques, de son balcon.

10 nov—1f

ATTENTION!

Votants anti-Loterie du 6e Ward!

Si-élement un poll pour tout le ward;
Rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne.
Ouvert de 6 heures du matin à 7 heures 30 du soir.

10 nov—1f

4me WARD.

Ticket Démocratique Conservateur Régulier,

Notre choix pour Gouverneur,

Samuel Douglas McEnery.

Election le 10 Novembre 1891.

DÉLÉGUÉS

A la Convention d'Etat qui aura lieu à Baton Rouge, La., le 16 décembre 1891, dans le but de désigner un candidat.

VICTOR MAUVERNAY.
JUDGE A. M. AUCOIN.
EDWARD CURTIS.
DR JAS F. FINNEY.
THOMAS DUPPY.
MAURICE KRYMAN.
HENRY ROBERTS.
PERO. FIMMEYER.

Apportez avec vous votre certificat d'enregistrement. Poll ouvert de 6 heures A. M. à 7 30 P. M. au coin des rues Dauphine et Robertson.

7 nov—1f

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Inutile d'attendre à ce que la santé vous revienne. Il faut que votre sang soit parfaite avec de l'eau salé et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, le cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?

La Salsaparille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Alléralif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 23 dernières années j'ai vendu de la Salsaparille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 281 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsaparille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsaparille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine du Printemps et de l'Automne

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1; six flacons, $5. Valent $5 le flacon.

PROCLAMATION.

Formulaire des Rôles.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Hôtel de Ville, 9 novembre 1891.

Pour l'information de tous ceux que cela peut concerner l'Acte suivant, No 26 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 8 mars 1890, est publié :

Acte No 26. de l'Assemblée Générale de la Louisiane, section 1: "Si une personne quelconque vend ou donne des boissons intoxicantes un jour d'élection à un dans moins d'un mille d'un premier où les électeurs sont réunis, il sera coupable de délit et sur conviction sera condamné à une amende ne dépassant pas cent piastres ou à un emprisonnement ne dépassant pas soixante jours ou les deux à la discrétion de la cour, pour chaque délit."

Le Surintendant de Police est ordonné d'enforcer rigidement l'Acte ci-dessus à l'élection qui aura lieu en notre ville, le 10 Novembre 1891.

Il lui est de plus ordonné de se mettre toute la force sous ses ordres pour protéger tous les bons et honnêtes citoyens dans l'exercice libre et non interrompu de leur droit.

La police est commandée et les recorders sont requis de ne pas relâcher quiconque est arrêté le jour d'élection pour violation de l'Acte d'élection, pour ivresse ou émeutes ou pour conduite désordonnée, sans après la mise en liberté.

JOS A SHAKSPEARE Maire

Attest
WINOT SCHAUMBURG, Secrétaire de Maire.
10 nov—1f

Au Public.

La Municipal Ice Co., cor. Market et Levée, est maintenant prête à fournir et délivrer de la glace, et fera des contrats avec des colporteurs et consommateurs pour n'importe quelle longueur de temps.

6 nov—2f dim mar sam

NICHOLAS J. HOEY,
ENCANTEUR.

Propriété foncière, Stocks, Bons, Habitations, etc.

No 173 rue Commune.

Une attention pertinente à l'exécution sera donnée à toutes les procédures judiciaires.

1er nov—1m

Aux Architectes et Ingénieurs.—La compagnie "People's Slaughter House & Refrigerating" offre une prime de $1,000 pour un plan (devis compris) avec spécifications et estimations pour l'érection d'Abattoirs modernes avec Réfrigérateur et Marché pour bestiaux et volailles; l'abattage de bœufs, moutons et porcs pour la consommation de la ville—un drainage et une ventilation parfaite. Le système sanitaire le plus perfectionné est requis. Le site choisi est situé dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. La compagnie réserve le droit de rejeter l'un quel conque un tous les plans.

Les plans seront reçus jusqu'au 29 décembre 1891 inclusivement. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau de la Campagnie, 182 rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

PIERRE LANAUX, président.
LOUIS T. DUGAZON, secrétaire, 182 rue Gravier.

1er nov—1 m

SOARDS'
1891 NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Demandez de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez ou chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (Blue édition) 3 00
Directory Commercial (forme portative) 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

W. H. SOARDS, Editeur.
20 fév— 5 Commercial Place.

$500 de Récompense!

Nous donnons la susdite somme pour tous les cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr Wood, sur le foie, lorsque les premières seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une douce et bienfaisante action. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez R. TUMS, No 11 rue de Conti, Nouvelle-Orléans, La.

1er oct—1an Vdf

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont aussi utiles pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la mélancolie, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'hypocondrie, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis